

<http://pedagogie.ac-limoges.fr/ses/spip.php?article689>



**ACADÉMIE  
DE LIMOGES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Les salariés à l'épreuve de la flexibilité

- Terminale ES - Rapports, notes, analyses en ligne. - Travail emploi -

Date de mise en ligne : mercredi 16 mai 2007

---

Copyright © SES Limoges - Tous droits réservés

---

Sur le site **Politique sociale.com** dans la rubrique : **Recherche comparée Politique du travail et de l'emploi**  
**Lutte contre la pauvreté Danemark France Royaume-Uni**

- Les emplois à Â« bas salaire Â» et les salariés à l'épreuve de la flexibilité  
C. Guégnard et S-A. Mériot, Céreq, Marseille, Bref, nÂ° 237, 4 pages, janvier 2007

Population à prédominance féminine, peu diplômée, souvent d'origine étrangère, les femmes de chambre accèdent généralement à leur emploi sur la durée, parfois heure par heure, et doivent se confronter à des conditions de travail difficiles. Avec le temps, certaines se trouvent enfermées dans une spirale qui lie faible rémunération et emploi précaire, et les fait entrer dans la catégorie des « travailleurs à bas salaire ». L'analyse de leurs trajectoires met en lumière les enjeux d'une question aujourd'hui au coeur des préoccupations de la Communauté européenne : la sécurisation des parcours professionnels des personnes les plus vulnérables. La similarité du destin des femmes de chambre en France, au Danemark et au Royaume-Uni, dans des contextes socio-économiques et institutionnels différents, tend à montrer qu'en la matière, l'échange de « bonnes pratiques » d'employeurs ne doit pas être négligé au profit de l'adoption d'un « modèle national ».

[Télécharger le document](#) PDF 107.3 ko

- Les contrats courts vus par les salariés : une précarité de l'emploi qui n'induit pas nécessairement une précarité du travail  
É. Fabre et N. De Riccardis, Dares, Paris, Premières synthèses, nÂ° 12., 5 pages (mars 2007)

Les salariés en contrat court, c'est-à-dire en contrat à durée déterminée (CDD) ou en intérim, sont préoccupés par la précarité de leur emploi, et notamment par le risque de se retrouver au chômage. Près de 85 % jugent que leur type de contrat les empêche de faire des projets à long terme, comme l'achat d'un logement. Parallèlement, une majorité des salariés en contrat court déclare se sentir tout aussi intégrée à leur entreprise que ceux embauchés en contrat à durée indéterminée (CDI). Leur travail leur paraît tout aussi intéressant et ils ne pensent pas être moins bien rémunérés que les salariés en CDI. Un cinquième des salariés en contrat court préfère même ce type de contrat. Nombre d'entre eux sont encore étudiants. Le CDI reste toutefois le contrat de référence. 75 % des salariés en contrat court déclarent qu'ils auraient préféré obtenir un CDI. Un CDD ou une mission d'intérim est vu, par plus de la moitié des salariés concernés, comme un moyen d'éviter une rupture professionnelle ou d'obtenir ensuite un CDI dans l'entreprise.

[Télécharger le document](#) PDF 111.2 ko

- Fondements normatifs des politiques d'activation : un éclairage à partir des théories de la justice  
Ai-Tu Dang et Hélène Zajdela, Centre d'études de l'emploi, Document de travail, nÂ° 83, 34 pages (avril 2007)

Le texte questionne les fondements normatifs des politiques d'activation, dans leur version « Making Work Pay », afin de souligner les « préférences révélées » des décideurs politiques. Pour cela, il montre comment les théories de la justice (Rawls, Dworkin, Sen), qui s'articulent autour des notions de responsabilité, solidarité, égalité et liberté, ainsi que la théorie de la reconnaissance (Fraser), peuvent être utilisées pour éclairer d'une autre façon l'évaluation des politiques sociales et, en particulier, les politiques d'activation.

[Télécharger le document](#) PDF 229.8 ko